

Communiqué de presse

Lucerne, 18 mars 2022

Une étude de grande ampleur sur l'apprentissage de la musique en Suisse

Dans le cadre d'un projet de recherche mené sur quatre ans, l'Association suisse des écoles de musique et la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne, en collaboration avec 37 associations et institutions œuvrant dans le domaine de la formation musicale, ont procédé à une cartographie du paysage de l'apprentissage de la musique extrascolaire en Suisse.

Il y a dix ans, le peuple suisse était appelé à voter sur le nouvel article constitutionnel relatif à la «Formation musicale» (art. 67a Cst.). Adopté à une majorité écrasante, cet article a inscrit dans la constitution l'objectif de renforcer la formation musicale, en particulier des enfants et des jeunes. Outre l'enseignement de la musique à l'école, qui relève de la compétence des cantons, il existe en Suisse un vaste champ d'offres d'apprentissage de la musique dans le domaine extrascolaire. Les prestataires de ces offres vont des écoles de musique à des sociétés, en passant par des associations suprarégionales, des organisations, des groupes basés sur des projets, ou encore des particuliers. L'étude «Apprendre la musique en Suisse», réalisée conjointement par la Haute École Spécialisée de Lucerne (HSLU) et l'Association suisse des écoles de musique (ASEM) en collaboration avec d'autres partenaires, s'est précisément fixé comme objectif d'étudier pour la première fois en détail ce vaste champ. Le responsable de l'étude, Marc-Antoine Camp, de la HSLU, relève à ce propos: «Nous avons étudié un secteur économiquement important du fait de son chiffre d'affaires annuel total élevé, et jouissant d'une grande reconnaissance sociale. Car la pratique de la musique, au-delà de la compétence musicale en soi, crée aussi une identité culturelle commune chez des personnes de tous âges et de toutes les couches de la population.»

Un cadre très diversifié

L'équipe de projet a mis au centre de l'étude celles et ceux qui réalisent les offres d'apprentissage de la musique et qui créent et garantissent le cadre organisationnel nécessaire à cet effet: il s'agit aussi bien de professeurs de musique ayant suivi une formation professionnelle, que d'amateurs. Dans le cadre de l'enseignement individuel ou en groupe, les uns comme les autres guident et soutiennent des personnes dans l'apprentissage de la musique en tant que salariées ou salariés d'une institution, comme indépendantes et indépendants ou comme bénévoles. «Le paysage de l'apprentissage de la musique dans le domaine extrascolaire se montre extrêmement varié», constate Marc-Antoine Camp. «Cela s'explique par la diversité linguistique et culturelle, le contexte économique libéral, mais aussi par le système politique fédéraliste et démocratique de la Suisse.» Tout cela contribue à l'existence d'un paysage associatif très développé parmi les prestataires de la formation musicale. Ainsi, trois quarts des prestataires institutionnels sont organisés sous forme d'associations, lesquelles sont souvent rattachées à des organisations faitières. «Cela d'une part pour se soutenir réciproquement sur le plan professionnel et, d'autre part, pour regrouper leurs revendications envers le monde politique», poursuit Marc-Antoine Camp.

Le financement assuré en grande partie par les contributions des élèves

Les offres d'apprentissage de la musique sont principalement financées par les frais de cours et les cotisations de membres des élèves (en moyenne 42%) et par les subsides annuels du secteur public (en moyenne 27%). «Outre ce type de financement, la branche se caractérise notamment par de petites structures morcelées et une proportion élevée d'activités multiples à temps partiel», note Marc-Antoine Camp. Ainsi, deux cinquièmes des participantes et participants à l'enquête travaillent à la fois comme professeurs engagés dans une école de musique et comme musiciennes et musiciens indépendants. Ces activités multiples contribuent aussi à la création de réseaux. «Ce sont les écoles de musique, avec leurs offres diversifiées, qui entretiennent le plus activement ces coopérations», précise Marc-Antoine Camp. Ainsi, 60 % des écoles de musique indiquent coopérer intensivement avec une école publique.

Les défis posés par le changement démographique et les formes d'apprentissage numérique

Aujourd'hui, les écoles de musique sont surtout fréquentées par des enfants (47%) et des jeunes (29%). Les professeurs de musique indépendants, au contraire, enseignent principalement à des personnes de plus de 20 ans (62%). Les adultes forment aussi les plus grand groupe dans les orchestres (classiques ou à vent) (71%) et les chœurs (70%). On observe chez ces derniers une proportion élevée de seniors (30%). Interrogés sur leur appréciation des évolutions futures, ce sont en particulier les responsables qui s'attendent à un changement de scénario à l'avenir. «En raison des évolutions démographiques, beaucoup pensent que la proportion d'adultes va augmenter. Comme le subventionnement public des offres d'apprentissage de la musique se base sur les enfants et les jeunes, les structures d'âges attendues peuvent poser un défi à la formation musicale», constate Marc-Antoine Camp. A cela s'ajoute autre défi, celui de l'accélération de la numérisation. Ainsi, selon les estimations des participantes et participants à l'étude, les tutoriels en ligne et plateformes didactiques sur Internet, les applications en nuage (cloud), les applications audio et vidéo et l'utilisation de réseaux sociaux et forums de messagerie revêtiront une grande importance pour les futures offres d'apprentissage de la musique. « En même temps, la pandémie a mis en évidence les limites des technologies actuellement disponibles pour l'enseignement à distance», souligne Marc-Antoine Camp. «On prend à nouveau plus conscience de l'importance du jeu d'ensemble sur place et du chant en commun.»

Renforcer la collaboration, faciliter l'accès et promouvoir la participation culturelle

Christine Bouvard, de l'ASEM, observe que «si les résultats de l'étude sont susceptibles de conduire les prestataires d'apprentissage de la musique à adopter différentes stratégies, ils peuvent aussi révéler des potentiels qui permettront de définir des orientations communes.» Ainsi, les auteures et auteurs de l'étude préconisent des mesures concrètes, dont en particulier un renforcement de la collaboration entre prestataires de la formation musicale extrascolaire et école obligatoire, mais aussi le développement d'offres décentralisées et flexibles pour les familles avec des enfants d'âge préscolaire, pour les personnes à faible revenu, issues de la migration ou souffrant d'un handicap, et pour les adultes âgés. «Ces mesures contribuent à la diffusion des activités musicales dans la société, à la promotion de la participation culturelle et au renforcement de l'importance accordée à la formation musicale», conclut Christine Bouvard.

L'étude «**Apprendre la musique en Suisse**» donne une vue d'ensemble sur les offres d'apprentissage de la musique en Suisse et présente les acteurs de la branche dans toute leur diversité et complémentarité. Les analyses ont porté sur l'organisation, le travail en réseau, le financement et les instruments d'assurance qualité des prestataires de la formation musicale, sur les connaissances et la formation des professeurs de musique, des animatrices et animateurs de cours et des cheffes et chefs de grandes formations instrumentales et vocales, ainsi que sur les influences possibles de la numérisation et des évolutions sociétales sur les

futures offres d'apprentissage de la musique. L'étude a été réalisée par le [Centre de compétences recherche en pédagogie musicale \(Kompetenzzentrum Forschung Musikpädagogik, CC MER\)](#) de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne et [l'Association suisse des écoles de musique](#) en collaboration avec 37 associations et institutions œuvrant dans le domaine de la formation musicale. Outre des interviews dirigées de représentantes et représentants de ces 37 institutions, une enquête en ligne a été menée auprès de quatre types de prestataires de formation musicale: écoles de musique, grandes formations instrumentales (orchestres et musique à vent), grandes formations vocales (chœurs), et professeurs de musique indépendants. Les participantes et participants ont répondu à l'enquête soit en tant que directrice ou directeur d'une institution, soit en tant que personnes assurant les offres d'apprentissage de la musique. Les professeurs de musique indépendants ont répondu aux questions dans leurs deux fonctions. Au total, 1218 ensembles de données ont été analysés.

Téléchargement: [résultats détaillés de l'étude \(DE, FR, IT, ENG\)](#) et [photos](#)

Contact médias:

Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Musique
Prof. Marc-Antoine Camp, directeur du CC Recherche en pédagogie musicale
T +41 76 391 80 10, +41 41 249 26 41, e-mail: marc-antoine.camp@hslu.ch

Secrétariat de l'Association suisse des écoles de musique (ASEM)
T +41 61 260 20 70, e-mail: info@musikschule.ch